COMMUNE : 327 VENDARGUES

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTRIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2014

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2013 (1)	Taux d'imposition communaux de 2013	Taux d'imposition plafonnés 2014 (2)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014 (3)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
	1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	8 383 016	18,26	>>>	8 592 000	1 568 899
Taxe foncière (bâti).....	11 433 256	22,23	>>>	11 579 000	2 574 012
Taxe foncière (non bâti).	49 519	66,71	>>>	48 700	32 488
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants (4)		>>>		Total :	4 175 399

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2014 (5)

4.188.044 (6) Produit nécessaire à l'équilibre du budget
- 97 199 Total allocations compensatrices
- Produit taxe additionnelle FNB (7)
- Produit des IFER (8)
- Produit de la CVAE (9)
- TASCOM (10)
- DCRTP (11)
- Versement GIR (11)
+ Prélèvement GIR (11)
+ Prélèvement pour le FSRIF
= 4.090.845 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

2. CALCUL DES TAUX 2014 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2013 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (12)		Taux de référence 2014 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES (12)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014 (5)	Produit correspondant (col.10 x col.11)
	6	7	8	9	10	11	12
Taxe d'habitation.....	18,26	Produit attendu 4.090.845 / 4 175 399 Produit à taux constants	= 0,979749 (6 décimales)	17,89	17,89	8 592 000	1.537.109
Taxe foncière (bâti).....	22,23			21,78	21,78	11 579 000	2.521.906
Taxe foncière (non bâti).	66,71			65,36	65,36	48 700	31.830
CFE.....	>>>						
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2014 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu	4.090.845

A MONTPELLIER Le préfet, A le

Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES le Le maire,

NADINE CHAUVIERE

le 06 MARS 2014

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 327 VENDARGUES

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTRIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2014

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation :	80 510
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	7 950
b. ZFU, ZUS, baux à réhabilitation	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	2 762
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	5 977
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Abattement de 25% en Corse	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	4 051

3. CVAE (15)

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrevée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFER (8)

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2013, au niveau national (13)	Taux moyens communaux de 2013, au niveau départemental (14)	Taux plafonds 2014 (15)	Taux 2013 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2014 (col.15 – col.16) (17)
Taxe d'habitation.....	23,88	29,73	74,33	12,08000	62,25
Taxe foncière (bâti).....	20,11	27,33	68,33	0,16700	68,16
Taxe foncière (non bâti).	48,94	82,90	207,25	5,69000	201,56
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale
>>>	>>>

Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2013 :

national	communal
>>>	>>>

Taux de CFE perçue en 2013 par le SAN, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique : **36,58**

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée :

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES